

MESDAMES ET MESSIEURS

- LES CHEFS DES LABORATOIRES DE MICROBIOLOGIE
DES HOPITAUX, INSTITUTS ET CENTRES SPECIALISES**
- LES CHEFS DES LABORATOIRES REGIONAUX DE SANTE
PUBLIQUE**
- LES DIRECTEURS DES LABORATOIRES PRIVES D'ANALYSES
MEDICALES**
- LES CHEFS DES LABORATOIRES DES POLYCLINIQUES
DE LA CNSS.**

OBJET : XXI^{ème} Contrôle de qualité national de Bactériologie.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de la santé publique du 22 janvier 2010, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministère de la Santé se propose de réaliser le XXI^{ème} contrôle de qualité national de bactériologie comportant l'identification et l'antibiogramme des 2 souches bactériennes, ci jointes, répliquées sur milieu gélosé de conservation et / ou la recherche de bacilles acido-alcoolrésistants dans deux frottis d'expectoration fixés non colorés.

A cet effet, vous voudriez bien trouver ci-joint 2 tubes de souches bactériennes et / ou deux frottis d'expectoration fixés non colorés.

Toutes les précautions d'usage doivent être prises lors de la manipulation des souches bactériennes, susceptibles d'être pathogènes.

Aussi, veuillez conserver les frottis jusqu'à la réception de votre bulletin réponse.

L'interprétation des antibiogrammes doit se faire selon les dernières recommandations de l'EUCAST 2023

Après l'exécution du contrôle, vous êtes tenus d'envoyer les résultats par mail à unitedeslaboratoires_cnq@rns.tn selon le modèle de la feuille de résultats disponible sur le site web du Ministère de la Santé www.santetunisie.rns.tn avant le **17 Novembre 2023** sous format Excel accessible, non verrouillé et désigné sous le nom de votre code laboratoire.

Les feuilles de résultats incomplètes ou parvenues après le délai fixé auront un impact sur l'indicateur qualité.

Dans ce cas, l'ULB prendra les mesures réglementaires nécessaires.

Safa Bouwazra Messelmeni
Chargée de la Direction de
L'Unité des Laboratoires de Biologie Médicale
Ministère de la Santé